

Département du Var

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de TOULON

Canton de ST CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2020-02

Nombre de Membres 13

Séance du 13 février 2020

En exercice : 13
Présents 8
Exprimés : 10
dont 2 représentés

L'an deux mille vingt, le treize février,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de SAINT CYR SUR MER
Réuni dans la salle des Glycines – avenue d'Arquier, sur la convocation et
sous la présidence de Monsieur le Président

Etaient présents : MM BARTHÉLEMY – BAIXE – LUCIANO
MMES CIMAMONTI – GIACALONE – ORSINI – TROGNO – RANERI

Etaient excusées : Mme de PISSY (pouvoir à Mme RANERI)
Mme SAMAT (pouvoir à M. BARTHÉLEMY)
Mme ANTONELLI

Assiste : Mme GALLERON, directrice du C.C.A.S.

OBJET :

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020 C.D.A.D. DU VAR

Le Président rappelle au Conseil l'appel lancé par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Var (C.D.A.D.) pour l'aide à son financement. En effet, aux termes de la convention passée entre la Commune de Saint-Cyr-sur-Mer et cet organisme le 23 mai 2002, le C.D.A.D. se réserve la possibilité de solliciter une subvention de fonctionnement adaptée aux services rendus et aux moyens financiers de la collectivité

Le Conseil d'Administration, après échange de vues entre ses membres, approuve à l'unanimité l'attribution d'une subvention de fonctionnement au C.D.A.D. et en fixe le montant à 2 000,00 € pour l'année 2020,

Dit que la dépense sera inscrite au chapitre 65 du Budget Primitif 2020 du C.C.A.S..

Les Jour, Mois et An susdits

Pour Extrait Conforme

**Par délégation,
Le Vice-Président du C.C.A.S.**

Signature électronique

Pierre LUCIANO.